



Philippe Leuba
Conseiller d'Etat

Chef du Département de l'intérieur

Château cantonal
1014 Lausanne

AUX ORGANISMES CONSULTES
(SELON LISTE ANNEXEE)

Lausanne, le 29 juin 2011

Codex_2010 - Procédure de consultation de l'avant-projet d'EMPL relatif à la révision du Code civil suisse (Protection de l'adulte, droit des personnes et droit de la filiation - anciennement droit de la tutelle).

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du programme Codex_2010, le Conseil d'Etat a autorisé le Département de l'intérieur à mettre en consultation publique l'avant-projet d'EMPL ayant pour objet la mise en oeuvre de la modification du code civil suisse (CC) relative à la protection de l'adulte et de l'enfant.

Ladite modification a été adoptée le 19 décembre 2008 par les Chambres fédérales et entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2013. Ses points essentiels sont les suivants :

- favoriser le droit de la personne de disposer d'elle-même et la solidarité familiale,
- instituer des « mesures sur mesure »,
- nomination *ad personam* des curateurs (suppression du tuteur général),
- améliorer la protection juridique et supprimer les lacunes du droit actuel en matière de placement à des fins d'assistance.

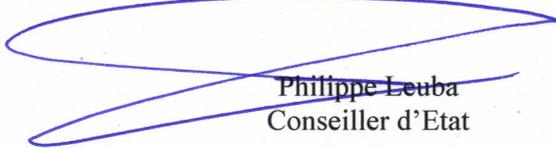
Le document est à votre disposition dès maintenant, sur le site Internet de l'Etat de Vaud <http://www.vd.ch/PAE>.

Pour toute demande, vous pouvez contacter le Service juridique et législatif, Place du Château 1, 1014 Lausanne, également atteignable par courriel à l'adresse codex@vd.ch ou par téléphone au 021 316 45 41.

Afin de faciliter la collecte des réponses à la consultation, un questionnaire spécifique a été préparé à votre intention. Il vous est proposé, sous forme électronique, sur le site <http://www.vd.ch/PAE>. Je vous invite à remplir ce questionnaire **directement en ligne**. Vos éventuelles déterminations complémentaires peuvent y figurer également.

Je vous remercie de bien vouloir y répondre **d'ici au 02 septembre 2011** et vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Chef du département


Philippe Leuba
Conseiller d'Etat

Annexe :

- Liste des entités consultées